

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
SCOLAIRE DE
BRUGNY-ABLOIS-VINAY**

1, Place du Général de Gaulle
51530 SAINT MARTIN D'ABLOIS

Téléphone: 03-26-59-95-00

Télécopie: 03-26-51-95-53

E-mail : mairiestmartindablois@wanadoofr
site internet : www.saintmartindablois.fr



**BRUGNY -
VAUDANCOURT**



**SAINT MARTIN
D'ABLOIS**



VINAY

S.I.SCO.B.A.VI

- Comité Syndical du 18 décembre 2018-

Suite à la convocation en date du 27 novembre 2018, les membres du comité syndical du S.I.SCO.B.A.VI, sont convoqués, au 1, place du Général de Gaulle le mardi 18 décembre 2018 à 19 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Organisation d'une garderie le mercredi.
- Questions diverses.

- Procès-verbal -

L'an deux mil dix-huit, le 18 décembre à 19 heures, le comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie de Saint Martin d'Ablois sous la présidence de Monsieur Jackie BARROIS.

Etaient présents pendant toute la durée de cette séance :

Membres de la commune de Saint Martin d'Ablois :

Avec voix délibérative : Messieurs Jackie BARROIS, Benoît DUPONT, Hervé GUEDRAT,
Madame Laurence CORNU.

Membres de la commune de Brugny-Vaudancourt :

Avec voix délibérative : Messieurs Bertrand FREMY, André LEJEUNE.

Membres de la commune de Vinay :

Avec voix délibérative : Messieurs Rodolphe GAUTRON, Jérémy LECOMTE
Madame Isabelle OUY.

Monsieur Benoît DUPONT a été élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

N° 1 – Organisation d'une garderie le mercredi.

Le Président rend compte des propos tenus lors de l'assemblée générale extraordinaire de l'Association

des Familles Rurales.

Lors de ladite assemblée, le Président de l'AFR a déclaré que suite à l'incident survenu au cours du centre aéré, tous les membres de l'AFR avaient démissionné, sauf lui.

De ce fait, il faisait appel à candidatures pour former un nouveau bureau.

Faute de candidats, l'AFR cesse donc de fonctionner et n'organisera plus la garde des enfants à compter de la prochaine rentrée de janvier.

Le Président du SISCOBAVI informe également l'assemblée des désordres constatés à la cantine de l'école élémentaire lors du centre aéré organisé par l'AFR pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

Aussi, le Président propose de mettre en place avec un encadrement par des agents du SISCOBAVI , une garderie et non pas un centre aéré, les mercredis qui précèdent les vacances de février.

Après un large débat, les membres du conseil syndical, à l'unanimité, acceptent cette proposition et fixent les tarifs suivants :

Garderie matin et après-midi avec cantine : 14 €

Garderie matin et après-midi sans cantine : 12 €

Garderie matin : 8 €

Garderie après-midi : 8 €

Garderie des enfants non scolarisés à Saint Martin d'Ablois et résidant dans une commune extérieure au SISCOBAVI : 18 €

La séance a été levée à 21 heures.